

CONTRAT DES NOUVEAUX ÉQUILIBRES DE COOPÉRATION TERRITORIALE PROGRAMME DE TRAVAIL

Communauté de Communes
du Sud Gironde
Bordeaux Métropole



COOPERATION TERRITORIALE

UN PROGRAMME DE TRAVAIL CO-CONSTRUIT POUR REpondre A UNE TRAJECTOIRE POLITIQUE PARTAGEE

Organisée autour d'un programme de travail pluriannuel, une nouvelle page **des dynamiques des coopérations territoriales** s'ouvre pour la période 2022 / 2026, avec pour objectif de répondre aux enjeux multiples auxquels nos territoires doivent faire face ces prochains mois et prochaines années

Ce **programme de travail co-construit** avec les services de la Communauté de Communes du Sud Gironde et de Bordeaux Métropole reprend autour des nouvelles ambitions partagées, l'ensemble des

actions qu'elle engagera ou continuera pour l'année 2022 au service des territoires.

Il est décliné en fiche projet précisant le contexte et le contenu actant les engagements.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD GIRONDE ET BORDEAUX METROPOLE S'ENGAGENT A COLLABORER SUR TROIS AXES ET PISTES OPERATIONNELLES STRUCTURANTS

1

Mobilités et accessibilité des populations

- Développer et interconnecter les réseaux de transport ;

Page 5

- Renforcer le dialogue et la coordination entre les deux territoires AOM

Page 7

- Développer le covoiturage

Page 9

2

Développement économique et touristique durable et solidaire

- Développer un aménagement économique coordonné et rythmé afin de développer une vision partagée sur une nouvelle offre foncière pour les entreprises, consolider les réflexions autour du label Petites Villes de Demain ainsi que de réfléchir à un outil d'aménagement et de foncier ;

Page 10

- S'inscrire dans une réflexion partagée sur les filières d'innovations économiques et sociales notamment autour de trois filières : bois/construction, la filière économie circulaire ainsi que l'économie sociale et solidaire ;

Page 12

- **Accompagnement par Invest In Bordeaux pour l'accueil d'entreprises** à l'extérieur du territoire métropolitain ;

Page 14

- Contribuer à mettre en place un **tourisme durable et d'itinérance**.

Page 15

3

Transition écologique

- **Associer la CC Sud Gironde à la mise en place de la ZFE et à ses mesures d'accompagnement**

Page 17

- **Associer les territoires à une réflexion sur une orientation commune " Stratégie Déchets 2027 "**, en lien avec les partenaires concernés, avec l'objectif d'une plus grande équité dans la répartition des charges et une meilleure cohérence à l'échelle de la Gironde ;

Page 18

- **Engager une collaboration active sur le renforcement de l'offre du Marché d'Intérêt National de Bordeaux en production locale** émanant des territoires de la CC Sud Gironde et de Bordeaux Métropole, en lien avec les partenaires institutionnels concernés à l'exemple du SICTOM, de Cap Solidaire et de la Chambre d'Agriculture ;

Page 19

- Engager une collaboration active sur les sujets de la transition écologique et énergétique **afin d'atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050**.

Page 21

1.1 / Développer et interconnecter les réseaux de transport

La question des mobilités entre les territoires de Bordeaux Métropole et de la Communauté de Communes Sud Gironde constitue un enjeu majeur pour les usagers. L'objectif de la coopération territoriale engagée est de faciliter le quotidien des navetteurs qui circulent entre les 2 territoires, mais aussi améliorer la qualité de l'air par l'usage renforcé de transports en commun pertinents et efficaces.



Le projet de réseau express régional (RER) métropolitain, déployé par la Métropole et la Région depuis 2018 en lien avec les partenaires (Etat, Région, Département, SNCF, Nouvelle-Aquitaine Mobilités, territoires), vise à améliorer les conditions de déplacement sur l'aire métropolitaine en offrant des transports en commun efficaces, à lutter contre la congestion routière et diminuer la pollution, en déployant un plan d'actions par étapes d'ici à 2028.

Le volet ferroviaire du RER vise à développer la desserte TER : amélioration des fréquences, diamétralisation des lignes Langon-Saint Mariens (desservant la CC Sud Gironde), et Arcachon-Libourne, et création de 2 nouvelles haltes (au Bouscat et à Talence).

Le projet de RER a ainsi permis d'étoffer la desserte de la ligne TER Bordeaux-Langon, desservant la CC Sud Gironde, qui a bénéficié de 2 trains supplémentaires par jour à partir de décembre 2020, soit au total 31 trains par jour de semaine (32 le vendredi) desservant la CC (auxquels s'ajoutent, pour la gare de Langon, les TER Bordeaux-Marmande-Agen).

Au total, ce sont 96 trains quotidiens qui ont été ajoutés sur l'ensemble du réseau RER depuis 2020, pour un coût annuel global de 3,72M€, financé à 50/50 par la Métropole et la Région. La faisabilité de nouveaux renforts à partir de décembre 2022 est en cours d'étude, l'objectif étant de renforcer la desserte par étape chaque année.

Afin de pouvoir continuer à développer l'offre TER de la ligne de Langon, pour permettre la mise en place en 2028 de l'offre RER ambitionnée (cadencée à la demi-heure toute la journée, omnibus et diamétralisée), la Métropole copilote et cofinance, aux côtés des partenaires du RER, des études d'infrastructure, dont les études préliminaires pour aménager la gare de Langon en origine-terminus (coût d'études préliminaires de 450k€, financé par la Métropole à 33%).

Concernant les gares du RER, une étude d'opportunité a été menée en 2021 par la SNCF, sous la coordination de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, avec la Métropole, la Région et l'Etat, cofinanceurs. Elle a permis de dresser un diagnostic et des propositions pour l'aménagement des gares, sur les périmètres ferroviaire et abords (intermodalité). La CC Sud Gironde a participé à cette étude, au titre notamment de son rôle pour favoriser le rabattement vers la gare de Langon. La Métropole porte quant à elle les projets de pôles d'échanges sur son territoire, avec les partenaires (sur l'axe Ter de Langon, les gares métropolitaines suivantes font l'objet d'un projet : Bordeaux, Bègles, Villenave).

En outre, la Métropole soutient le projet des aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB, prévus dans le cadre de la création de lignes nouvelles à grande vitesse vers Toulouse et vers Dax), qui seront aussi utiles au RER métropolitain, en permettant le développement et la mixité des trafics TGV et TER entre Bordeaux et St Médard d'Eyrans. L'opération est dans sa phase d'étude projet, les travaux préparatoires devraient s'engager en 2023, et les travaux principaux en 2024.

De plus, AFSB devrait aussi permettre d'offrir davantage de sillons ferroviaires pour le fret, grâce à l'amélioration de la capacité de la ligne.

Le projet de RER métropolitain comporte aussi un volet routier visant à déployer un réseau de cars express sur la Gironde. La première ligne Créon-Bordeaux est en service depuis 2019, et des études sont en cours sur d'autres lignes, dont la ligne de ceinture Ouest de la métropole, reliant le secteur autour de Beautiran aux opérations d'intérêt métropolitain Bordeaux Inno Campus et Aéroparc, sous maîtrise d'ouvrage de Nouvelle-Aquitaine Mobilités en lien avec les partenaires, dont la CC Sud Gironde et la Métropole. Des possibilités de rabattement depuis la CC Sud Gironde pourront être étudiées vers cette ligne, sous la coordination de Nouvelle-

Aquitaine Mobilités. En complément, des réflexions sont aussi en cours concernant le développement du covoiturage sur l'A62 (cf fiche covoiturage ci-dessous).

Ainsi, **Bordeaux Métropole et la Communauté de Communes Sud Gironde souhaitent s'engager dans un travail de collaboration pour le déploiement du RER métropolitain et l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux facilitant l'usage du RER ainsi que la création d'une ligne de car express et la réflexion sur des rabattements en lien avec le Sud Gironde.**

Engagements de Bordeaux Métropole

- Continuer à porter le projet de RER métropolitain, en lien avec les partenaires, ainsi que les projets de pôles d'échanges autour des gares sur son territoire
- Partage d'expérience sur l'aménagement de la gare de Langon, desservie par le RER Métropolitain, en pôle d'échanges multimodal (PEM), en lien avec Nouvelle-Aquitaine Mobilités (ingénierie/appui technique) et les partenaires, afin de renforcer l'attractivité des transports en commun et le report modal.
- Mener une réflexion sur la possibilité de rabattements depuis le Sud Gironde vers la nouvelle ligne de car express en projet sur la ceinture Ouest de la métropole, sous la coordination de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, en partenariat avec la Région

Engagements de la Communauté de Communes Sud Gironde

- Etudier la création de lignes de rabattement vers la gare de Langon et l'aménager en pôle d'échanges multimodal, en lien avec les partenaires
- Mener une réflexion sur la possibilité de rabattements vers la nouvelle ligne de car express en projet sur la ceinture Ouest de la métropole, sous la coordination de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, en partenariat avec la Région
- Promouvoir le réseau TBM (ses P+R, ses diverses offres de services, ses offres tarifaires...) et ses différents outils auprès des habitants et entreprises de la CC Sud Gironde

Partenaires

Etat, Région, Département, Nouvelle-Aquitaine Mobilités, SNCF, Commune de Langon

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Direction générale des Mobilités
CdC Sud Gironde - DGS

Prochaines échéances

Décembre 2022 : mise en place du service annuel RER 2023
Début 2023 : rendu de l'étude de car express de ceinture Ouest

Mobilités et accessibilité des populations

1.2 / Renforcer le dialogue et la coordination entre les deux territoires AOM

Dans le cadre de la Loi LOM incitant à la coordination des AOM, Bordeaux Métropole et la CC Sud Gironde s'engagent à renforcer le dialogue et la coordination entre elles en matière de mobilités, afin d'améliorer les liaisons entre leurs territoires, et travaillent en ce sens en lien avec les partenaires.



Ainsi, une démarche conjointe est déjà engagée dans le cadre de NAM, au titre de ses missions concernant la coordination des services de transport, la mise en place d'un système d'information multimodale, et le déploiement d'une tarification et d'une billetterie coordonnée.

De plus, la Métropole et la CC Sud Gironde participent à l'élaboration du Schéma multimodal réalisé par Nouvelle-Aquitaine Mobilités à l'échelle du bassin Gironde Garonne, visant à mieux articuler les lignes de transports des différents réseaux.

Enfin, la CC Sud Gironde associera la Métropole à l'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifié (PdMS). En effet, l'organisation des mobilités sur le territoire du Sud Gironde comme entre la Communauté de Communes et Bordeaux Métropole est un enjeu pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, notamment en offrant des alternatives à l'usage individuel de la voiture.

Le plan de mobilité simplifié est un outil souple que la Communauté de Communes souhaite utiliser pour **innover, fédérer, concerter et créer des synergies** entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques (urbanisme, environnement, santé ou politique sociale...), mais aussi pour coordonner ces actions avec le territoire métropolitain.

Ce plan de mobilité sera élaboré conjointement avec les CC du Réolais en Sud Gironde, du Bazadais et Convergence Garonne qui partage de nombreux enjeux communs notamment en termes d'accès à la Métropole bordelaise.

Il a pour objectif de **privilégier la concertation** avec l'ensemble des acteurs concernés au niveau du territoire et à développer un écosystème de la mobilité. Il permet de cibler, dans la concertation, certaines priorités, et d'apporter une cohérence d'ensemble entre les projets de mobilité, tant au sein du territoire Sud Girondin qu'en lien avec les partenaires extérieurs.

La ligne ferroviaire Bordeaux-Langon est l'armature principale pour le Sud Gironde, en complémentarité avec les projets de covoiturage sur l'A62. De plus, plusieurs corridors de cars concernent ce territoire, notamment la ligne régionale existante et **des solutions de rabattement pour le Sud Gironde pourront être réfléchies vers le projet de ligne de car express de Ceinture Ouest**, reliant les zones d'emplois de l'Ouest de la métropole au secteur Sud autour de Beautiran, porté par Nouvelle-Aquitaine Mobilités en lien avec la Région, la Métropole et les territoires. En outre, le projet de ligne de car express entre Bordeaux et le secteur de Belin-Beliet, limitrophe du Sud Gironde, pourra aussi être utile au territoire.

A travers cette approche commune de l'organisation des mobilités, la Communauté de Communes Sud Gironde et Bordeaux Métropole veulent notamment co construire des solutions de transport collectif (cf fiche précédente).

Engagements de Bordeaux Métropole

- Partage d'expérience pour l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié à l'échelle du territoire de la CC Sud Gironde ;
- La Métropole porte une réflexion sur la gouvernance des mobilités : un groupe de travail se mettra en place sur ce sujet, comme prévu dans le cadre du Schéma des mobilités adopté par la Métropole en septembre 2021. La Métropole associera la CC Sud Gironde à ses réflexions.

Engagements de la Communauté de Communes Sud Gironde

- Associer la Métropole à l'élaboration de son Plan de Mobilité Simplifié (PdMS)
- Etudier dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié les leviers pour limiter le recours à l'usage individuel de la voiture pour les trajets vers la Métropole.

Partenaires

NAM
Région
Département

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Direction générale des Mobilités
CdC Sud Gironde - DGS

Prochaines échéances

Poursuite des échanges entre les deux EPCI dès 2022.

Mobilités et accessibilités des populations

1.3 / Développer le covoiturage

Le covoiturage constitue un outil pertinent de résorption des engorgements routiers. Néanmoins, dans le cadre des déplacements pendulaires, le covoiturage constitue une faible part modale sur l'agglomération, malgré une promotion faisant l'objet d'échanges avec les partenaires à l'échelle de l'aire d'attractivité de la métropole. La hausse du prix des carburants et le recul de l'épidémie de Covid pourraient contribuer à rendre ce mode de transport plus populaire.



De nombreux échanges existent entre Bordeaux Métropole, le Département de la Gironde (concernant le maillage d'aires de covoiturage, l'aménagement des axes d'accès), la Région et les services de l'Etat, et ces acteurs participent aussi aux réflexions conduites par Nouvelle-Aquitaine Mobilités à une échelle pertinente par rapport aux enjeux de déplacements interurbains (groupe de travail covoiturage à l'échelle de la Gironde).

En ce sens, Bordeaux Métropole et la Communauté de Communes du Sud Gironde souhaitent travailler ensemble pour renforcer l'usage du covoiturage par les habitants et les actifs de leur territoire, au travers d'une communication efficace auprès des usagers, et en s'impliquant dans le déploiement des outils numériques proposés par TBM et NAM ainsi que les réflexions sur la mise en place d'une voie dédiée sur l'A62

Engagements de Bordeaux Métropole

- Continuer à accompagner les réflexions portées par l'Etat pour la mise en place d'une voie de covoiturage sur l'A62, en lien avec Nouvelle-Aquitaine Mobilités et les partenaires ;
- Promouvoir le covoiturage au travers d'actions d'animation et de communication auprès des habitants et des employeurs de son territoire ;
- Partage d'expérience sur la mise en œuvre de plans de mobilités d'entreprises, visant notamment à favoriser le covoiturage pour les salariés ;
- Participer au déploiement d'une plateforme de covoiturage (informations, services...) pour les territoires de la CC Sud Gironde et de BM en s'inscrivant dans la démarche de TBM, NAM et du CD33

Engagements de la Communauté de Communes Sud Gironde

- Promouvoir le covoiturage au travers d'actions d'animation et de communication auprès des habitants et des employeurs de son territoire ;
- Déployer sur les territoires de la CC Sud Gironde et de BM une plateforme de covoiturage (informations, services...) en s'inscrivant dans la démarche de TBM, NAM et du CD33

Partenaires

Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Etat
Région
Département de la Gironde
Association Cap Solidaire

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Direction des Mobilités
CC Sud Gironde - DGS

Prochaines échéances

Poursuite des échanges entre les 2 EPCI dès 2022

2.1 / Un aménagement économique coordonné et rythmé

L'économie de la Communauté de communes du Sud Gironde se structure autour d'un certain nombre de polarités principales :

- Le **centre-ville de Langon** qui accueille une offre diversifiée de commerces avec notamment l'enseigne Galeries Lafayette qui en est la locomotive.
- Les **zones d'activités du Couloumey, de Baillan et de la Chataigneraie à Langon** à proximité de l'échangeur autoroutier qui accueillent plus de 700 emplois. La base logistique U Log est implantée (avec 47 000 m² d'entrepôts) depuis 2017 à proximité de cet échangeur et alimente les magasins Système et Hyper U du Sud-ouest. Ces zones hébergent en majorité des activités industrielles et artisanales.
- La **zone d'activités de Dumès à Langon** à proximité du centre hospitalier qui mêle services publics (pôle emploi), commerces, entreprises du BTP et activités de services viticoles. Elle accueille environ 1 000 emplois sur ses 26 hectares.
- Le **parc d'activités du Pays de Langon** sur la commune de Mazères qui se développe sur 36 hectares et accueille plus de 500 emplois, répartis dans des secteurs d'activités mixtes (artisanat, commerce, transport, logistique et services). Le siège de la Communauté de communes est implanté sur ce parc d'activités.
- Le **parc commercial Moléon/La Garenne à Langon** qui s'organise autour d'un hypermarché Leclerc. Il présente une offre commerciale de périphérie relativement importante.
- La **zone d'activités et logistique de Coussères à Fargues** (8 hectares et 160 emplois) avec notamment une plate-forme courrier de La Poste, une société qui travaille sur le stockage d'énergie (Sacred Sun) et un entrepôt de négoce viticole de 9 000 m² (Clarence Dillon Wines).
- Des polarités économiques plus modestes à Toulonne (ZA Jean Blanc avec 80 emplois), Hostens (ZA de la Haute Lande avec une dizaine d'emplois) et Villandraut (ZA 3 Cirons avec 35 emplois).

Le PLU intercommunal sera approuvé à la fin de l'année 2022 après plusieurs mois de travail et de réflexion de l'ensemble des élus des 37 communes. Il est le socle de la stratégie d'aménagement de la Communauté de communes et d'une certaine manière il pose la stratégie économique du territoire. 40 hectares seront ainsi consacrés à la production d'une nouvelle offre foncière à proximité des infrastructures routières et ferroviaires (Toulonne, Fargues et Le Pian sur Garonne). Parallèlement, la dynamique engagée par la Ville de Langon dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain permettra de structurer une offre immobilière de centre-ville à destination du commerce, des services mais aussi d'acteurs de l'innovation sociale.

S'appuyant sur ces démarches, la Communauté de communes du Sud Gironde et Bordeaux Métropole s'engagent à collaborer dans trois directions :

- **Développer une vision partagée sur une nouvelle offre foncière pour les entreprises** : des synergies sont à rechercher sur la commercialisation de la nouvelle offre foncière de 40 hectares. L'attractivité économique de la Métropole génère des opportunités d'implantations d'entreprises qui peuvent avoir du mal à trouver l'offre foncière recherchée. C'est le cas bien entendu dans le domaine de la logistique sur laquelle un travail pourra être mené mais c'est également le cas sur de l'industrie, la petite industrie et l'artisanat de production. La Communauté de Communes du Sud Gironde présente de réelles opportunités (infrastructures, bassin d'emploi, proximité à la Métropole) sur lesquelles il convient de s'appuyer. La production d'une offre foncière nouvelle, à la qualité environnementale éprouvée, est une nécessité pour convertir ces opportunités en emplois.

- **Consolider les réflexions autour du label Petites Villes de Demain** : Langon est labellisée Petite Ville de Demain depuis mars 2021. Ce dispositif apporte tout autant un soutien à l'ingénierie qu'il structure les politiques publiques du logement, de l'économie et de la mobilité. Le confortement de la dynamique commerciale du centre-ville, la place de l'emploi dans l'urbain, le tourisme sont autant de sujets qui sont traités dans Petites Villes de Demain et qui doivent faire l'objet d'une approche structurée. C'est le travail engagé par la Communauté de Communes et la Ville de Langon. Un partage d'expérience pourra être organisé entre les équipes de Bordeaux Métropole et de la Communautés de communes sur les méthodes et stratégies menées notamment sur le volet de l'urbanisme commercial de centre-ville. Cet échange d'expérience pourra associer les équipes de la SEM In Cité qui disposent d'une expérience en la matière et devra s'articuler avec le projet de Foncière de redynamisation commerciale initiée par le Département.
- **Réfléchir à un outil d'aménagement et de foncier** : l'accès au foncier et à l'immobilier, la rapidité dans la production de l'offre, son positionnement prix, son insertion urbaine et paysagère, l'accès à une main d'œuvre formée sont autant de paramètres essentiels pour l'implantation d'entreprises. Ces sujets interpellent tout autant la vision d'aménagement économique girondine (à long terme), ses modalités de réalisations opérationnelles (à court terme) et la stratégie foncière qu'il convient d'adopter (maîtrise sur du temps long pour éviter la spéculation ?). C'est pour répondre à ces enjeux que Bordeaux Métropole, en lien avec la Banque des Territoires et le Conseil Départemental, souhaite poursuivre la réflexion sur la création d'un outil d'aménagement économique et foncier à l'échelle de la Gironde.

Engagements de Bordeaux Métropole

Engager, avec l'appui de la Banque des Territoires et en lien étroit avec le Conseil Départemental et Invest In Bordeaux, une réflexion sur la création d'un outil public (ou mixte) d'aménagement économique ou d'une évolution des outils existants. Lancement d'une étude d'opportunité de faisabilité juridique et financière en 2022 pour une première mise en œuvre en 2023. Poursuivre la réflexion sur la mobilisation d'In Cité en articulation avec le projet de foncière de redynamisation commerciale initiée par le Département dans le cadre de Petites Villes de demain. Engager un dialogue avec la Communauté de communes Sud Gironde pour coordonner la production et la commercialisation de l'offre foncière et immobilière.

Engagements de la Communauté de Communes du Sud Gironde

La Communauté de communes du Sud Gironde s'engage à formaliser en 2022 son besoin, à préciser le ou les site(s) d'intervention(s), les surfaces (m² de foncier à aménager ou surface plancher à développer), le calendrier de réalisation opérationnelle et enfin approcher les coûts de sortie. La Communauté de Communes du Sud-Gironde s'engage, le cas échéant, à préciser les modalités de l'action foncière qu'elle mène sur tel ou tel projet. Ce travail est nécessaire pour établir un plan de charge et dimensionner le futur outil (tant dans sa surface financière que dans ses moyens humains). Engager un dialogue avec Bordeaux Métropole pour coordonner la production et la commercialisation de l'offre foncière et immobilière.

Partenaires

Banque des Territoires
In Cité
Département de la Gironde
A'urba

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Stéphane Loussouarn
Communauté de communes Sud Gironde – Loan Bentejac

Prochaines échéances

Réflexion et faisabilité de l'outil d'aménagement en 2022
Constitution de l'outil en 2023

2.2 / Mener une réflexion partagée sur les filières d'innovations économiques et sociales

Petites sociétés dynamiques et grandes entreprises structurantes composent le tissu économique de la Communauté de communes du Sud Gironde. Parmi les plus représentées figurent la viticulture, la sylviculture, l'agriculture, l'industrie, l'artisanat, le commerce, le tourisme, le transport/logistique et la santé.



Dans une logique de structuration de chaînes de valeurs économiques mais aussi de positionnement sur des filières porteuses autant de sens que de valeurs de cohésion et de retour au local, la Communauté de Communes souhaite mener une réflexion autour de trois filières économiques :

- **La filière bois/construction** : la présence de la forêt a structuré une partie de l'économie du territoire singulièrement dans sa partie sud. Dans la dynamique portée par la société Ademeure, la Communauté de communes du Sud Gironde souhaite conforter un secteur et une filière porteuse d'opportunités et d'emplois. Les Clusters Odeys, Xylofuturs pourront être des points d'appui dans cette dynamique. Plus globalement, la filière construction est dynamique sur le territoire de la communauté de communes du Sud-Gironde et pourvoyeuse d'emplois. Un lycée professionnel, situé à Langon, est spécialisé dans les métiers de l'industrie et de l'habitat. Il constitue une ressource importante en lien avec la filière, qui sera conforté avec la mise en place d'une halle technologique hébergée dans ses locaux. Le projet de l'entreprise Ademeure sur l'ancien site Airbus à Langon comporte en outre une offre de formation dans le champ de la construction bois.
- **La filière économie circulaire** : le cadre législatif et réglementaire national, mais aussi les enjeux environnementaux obligent les territoires à repenser leurs rapports aux déchets. La diminution des tonnages est une nécessité mais doit s'accompagner d'une dynamique de valorisation et de recyclage plus vertueuse, plus locale. Nombre d'entreprises inventent une nouvelle vie à nos déchets, réinterrogent nos manières de consommer et in fine créent des emplois porteurs de sens. Le SICTOM Sud Gironde mène des actions de réduction des déchets ambitieuses autour du compostage, de la réduction du gaspillage alimentaire mais aussi du réemploi. Avec l'appui des acteurs régionaux et départementaux, elles pourraient être amplifiées par une mise en réseau encore plus aboutie et la constitution progressive d'un écosystème autour de ces sujets.
- **L'économie sociale et solidaire** : la dynamique de structuration des acteurs de l'ESS portée par l'association Cap Solidaire témoigne de la vitalité de cette nouvelle vision de l'économie en Sud Gironde. C'est dans ce contexte favorable que des initiatives telles que l'appel à projet régional « Ampli » sur les micro-projets innovants trouvent des résultats très concrets sur le territoire de la Communauté de communes du Sud Gironde avec notamment l'ouverture récente d'une boulangerie coopérative à Uzeste et d'une épicerie sociale et solidaire à Langon.

Bordeaux Métropole et la Communauté de communes du Sud Gironde souhaitent donc lancer avec l'ensemble des acteurs impliqués une réflexion pour identifier les atouts sur chacune de ces filières, établir une cartographie des acteurs, analyser les chaînes de valeur et réfléchir à une méthode et une stratégie de consolidation et de structuration.

Avec la même approche, un travail en commun sera mené sur le **fret fluvial**. L'accès au fleuve et les infrastructures ex-Airbus peuvent représenter des opportunités de développement autant économiques que logistiques. En lien avec les services de l'Etat et avec Voies Navigables de France, la Communauté de communes du Sud Gironde et Bordeaux Métropole engageront un travail coordonné de valorisation économique des infrastructures portuaires s'inscrivant dans la démarche engagée par la mission Fleuve de Bordeaux Métropole mais aussi dans le cadre plus large de discussion mené tant avec le Grand Port Maritime de Bordeaux qu'avec Voies Navigables de France.

Engagements de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole s'engage à co-organiser avec la Communauté de Communes du Sud Gironde des réunions exploratoires sur chacune de ces thématiques en associant le plus largement possible les têtes de réseaux de ces filières (fédérations et acteurs principaux), les acteurs institutionnels (Région, Département) ainsi que l'ensemble des agences économiques et d'innovations travaillant au développement économique et social des territoires. Les deux partenaires s'engagent par ailleurs à coordonner leurs stratégies autour du fleuve en lien notamment avec le Grand Port Maritime de Bordeaux et Voies Navigables de France.

Engagements de la Communauté de communes Sud-Gironde

La Communauté de Communes du Sud Gironde s'engage à co-organiser avec Bordeaux Métropole des réunions exploratoires sur chacune de ces thématiques en associant le plus largement possible les têtes de réseaux de ces filières (fédérations et acteurs principaux), les acteurs institutionnels (Région, Département) ainsi que l'ensemble des agences économiques et d'innovations travaillant au développement économique des territoires. Les deux partenaires s'engagent par ailleurs à coordonner leurs stratégies autour du fleuve en lien notamment avec le Grand Port Maritime de Bordeaux et Voies Navigables de France.

Partenaires

Pôle de compétitivité Xylofutur
Cluster Odeys
Chambre de commerce et d'industrie
ADI Nouvelle Aquitaine
Grand Port Maritime de Bordeaux
Voies Navigables de France
Cap Solidaire, ATIS, France Active, SICTOM Sud-Gironde
Région

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Ambre Nelet / Fabienne Oré-Courregelongue
Communauté de communes Sud Gironde – Loan Bentejac

Prochaines échéances

T3 2022 : organisation d'une rencontre sur le fret fluvial
T3 2022 : première rencontre entre les équipes BM et CDC Sud Gironde sur le thème de l'ESS
T3 2022 : organisation d'une réunion exploratoire sur la filière bois-construction
T1 2023 : organisation d'une réunion exploratoire sur l'économie circulaire

2.3/ Accompagnement de Invest In Bordeaux sur l'accueil d'entreprises à l'extérieur du territoire métropolitain

A l'occasion de l'installation du nouvel exécutif métropolitain, les missions d'Invest in Bordeaux ont été ajustées et recentrées sur l'accueil d'entreprises portant des valeurs environnementales et sociétales d'une part mais aussi sur un **meilleur partage du développement économique avec les territoires girondins**.



La Communauté de communes du Sud Gironde est l'intercommunalité structurante du sud-est du département. A ce titre, elle joue un rôle d'équilibre autour de la Métropole et doit pouvoir contribuer à un rééquilibrage de l'emploi entre la Métropole et les territoires qui l'entourent.

Sa position privilégiée en direction de Toulouse et à 30 minutes de la rocade lui confèrent une attractivité indéniable. Avec Langon comme gare importante du futur RER Girondin (trajet de 25mn vers la gare Saint-Jean), elle doit être le support à une politique de développement économique ambitieuse génératrice d'emplois.

Aussi pour atteindre cet objectif de rééquilibrage, l'agence Invest in Bordeaux sera mobilisée pour promouvoir non seulement la destination économique « Sud Gironde » au sens large mais aussi les grands sites d'accueils économiques ainsi que les fonciers, immeubles et friches que la Communauté de communes souhaitera valoriser.

L'agence travaillera en lien étroit avec les équipes de la Communautés de Communes ainsi qu'avec celles de la Métropole pour contribuer à créer une culture commune propice aux synergies. Elle intégrera ces équipes au réseau des développeurs girondins qu'elle anime.

Engagements de Bordeaux Métropole

- Bordeaux Métropole s'engage, dans les décisions qu'elle promeut et qu'elle porte au sein du conseil d'administration d'Invest in Bordeaux, à ce que la Communauté de communes Sud Gironde soit valorisée dans les actions de promotions menées par l'association et à susciter autant qu'il est possible de le faire l'implantation d'entreprises stratégiques.
- Formaliser l'implication d'Invest in Bordeaux au bénéfice de la Communauté de communes Sud Gironde dans la convention financière qui la lie à l'association.

Engagements de La Communauté de communes Sud-Gironde

La Communauté de communes Sud Gironde s'engage à adhérer à Invest in Bordeaux et à proposer une offre immobilière et foncière qualifiée (et clé en main), à formaliser cette offre, à produire du contenu marketing en lien avec Invest in Bordeaux et Bordeaux Métropole, à participer utilement à toute action de promotion portée par Invest In Bordeaux et enfin à mobiliser tout moyen utile à convaincre une entreprise de s'implanter sur son territoire.

Partenaires

Invest In Bordeaux
Bordeaux Technowest

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Cécile Couraudon
Communauté de communes Sud Gironde – Loan Bentejac
Invest In Bordeaux – William Ballue

Prochaines échéances

Février 2022 : convention Bordeaux Métropole/Invest in Bordeaux

2.4/ Tourisme durable et itinérance

Le Sud Gironde offre un visage aux mille facettes : paysages viticoles et forestiers, bastides et cités anciennes, fleuve et châteaux sont autant d'atouts qui composent la destination touristique « Sud-Gironde ». La cité médiévale de Saint-Macaire, les châteaux de Villandraut et Fargues mais aussi celui de Malromé à Saint-André du Bois, le domaine d'Hostens, les vignes du Sauternais, le parc naturel régional des Landes de Gascogne.. sont parmi les attracteurs touristiques de ce territoire avec comme marqueur fort l'itinérance autour de la Garonne, l'œnotourisme et la forêt dans sa partie sud.



La mise en tourisme est organisée à partir de l'office de Tourisme en lien avec la Communauté de communes, Gironde Tourisme et l'ensemble des acteurs socio-professionnels. La conception de produits touristiques packagés, la professionnalisation des acteurs, l'investissement dans les infrastructures sont autant d'initiatives qui témoignent de l'ambition touristique de la Communauté de communes et de l'office de tourisme.

De son côté, Bordeaux Métropole adopte au mois de mars 2022 sa nouvelle stratégie touristique avec pour ADN un tourisme plus durable, plus doux et qui fait la part belle au tourisme de proximité en révélant les trésors cachés métropolitains et girondins. La destination « Sud Gironde » est une composante essentielle de l'offre girondine et doit pouvoir encore être confortée.

Dans cet esprit, la Communauté de communes du Sud Gironde et Bordeaux Métropole conviennent de collaborer sur deux sujets :

- **Le tourisme fluvial** : le tourisme fluvial est implanté en Gironde depuis le début des années 2010. C'est un vecteur de développement économique important pour la Gironde. Au plus fort de l'activité avant la crise du COVID, les 6 compagnies fluviales ont drainé 30 000 visiteurs sur les 5 ports du bassin de navigation irriguant la quasi-totalité des destinations viticoles girondines. Dans sa partie sud, le tourisme fluvial des paquebots s'appuie sur le ponton de Cadillac qui offre des opportunités pour promouvoir les destinations et produits touristiques du Sud Gironde. Un nouveau ponton a, par ailleurs, été inauguré à Langon au printemps 2021. Il s'agit d'une infrastructure qui offre des opportunités de développement de produits touristiques du type bateaux-promenade. La Communauté de communes Sud Gironde a lancé des démarches offensives de promotion de son ponton auprès de professionnels de la navigation. Bordeaux Métropole s'engage à promouvoir le ponton de Langon et à faciliter les mises en contact avec les opérateurs fluviaux. D'une manière générale, Bordeaux Métropole et la Communauté de communes du Sud Gironde conviennent de se coordonner pour organiser et renforcer les opportunités en matière de tourisme fluvial.
- **L'itinérance pédestre et cyclable** : dans le cadre du schéma régional des véloroutes et voies vertes, une réflexion est lancée pour créer une voie douce en bord de Garonne entre Bordeaux et Langon. Des instances techniques se réunissent pour concevoir et réaliser cette infrastructure. Bordeaux Métropole s'engage à participer à ces instances techniques et à assurer le portage du projet pour ce qui concerne son territoire et notamment sur les communes de Bordeaux, Floirac et Bouliac. Elle s'engage à assurer une communication et une promotion cohérente avec les logiques d'itinéraires qui se prolongent vers le sud Gironde.

Engagements de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole s'engage à promouvoir la destination et à faciliter les mises en relations avec l'ensemble des opérateurs touristiques partenaires. Elle s'engage également à travers l'Office de tourisme métropolitain à promouvoir et commercialiser les produits touristiques développés par l'Office de tourisme Sud Gironde et les acteurs touristiques de ce territoire.

Engagements de la Communauté de Communes Sud Gironde

La Communauté de communes Sud Gironde s'engage à structurer ses infrastructures et ses produits touristiques de nature à conforter la destination Sud Gironde en s'inspirant des valeurs de l'éco-tourisme et du tourisme responsable. Elle s'engage à packager des produits entrant dans les standards de commercialisation de l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole.

Partenaires

Office de tourisme Sud Gironde
Office de tourisme et des congrès de Bordeaux
Métropole
Gironde Tourisme

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Laurent Hodebar
Communauté de communes Sud Gironde - Préciser

Prochaines échéances

2022 : coordination sur la saison de tourisme fluvial
2022 : promotion du ponton de Langon auprès des opérateurs fluviaux
2022 : instances techniques de travail sur le projet de voie douce Bordeaux-Langon

Transition écologique et énergétique

3.1 / Associer la CdC Sud Gironde à la mise en place de la ZFE et à ses mesures d'accompagnement

La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, rend obligatoire les ZFE-m pour toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants au plus tard le 31 décembre 2024. Elle prévoit également le transfert des compétences et prérogatives en matière de création des ZFE-m au profit du Président de l'EPCI, afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche à un échelon intercommunal.



Pour mettre en œuvre ce dispositif, Bordeaux Métropole a engagé des études préalables, qui permettront de

- Préciser le périmètre géographique de mise en œuvre de la ZFE-m
- Définir les catégories de véhicules et les classes Crit'air ciblées par le dispositif
- Les effets attendus sur les mobilités, la qualité d'air, et les impacts socio-économiques
- Les modalités d'accompagnement des habitants et professionnels à mettre en œuvre

L'ensemble de ce travail sera mené en concertation avec les territoires, qu'il s'agisse des communes de la Métropole ou bien des EPCI voisins avec lesquels d'importants flux domicile-travail sont constatés.

Un dispositif de concertation des acteurs concernés par les enjeux de ZFE (acteurs de la mobilité, de la santé, de la logistique...) mais aussi du grand public sera construit.

Engagements de Bordeaux Métropole

- Associer la Communauté de Communes du Sud Gironde dans le cadre de la concertation générale (institutionnelle, grand public, acteurs locaux...), en lien avec la démarche globale de coopération territoriale engagée par BM (copil, GT thématique) et en articulation avec les autres politiques sectorielles de la Métropole notamment le schéma des mobilités adopté en septembre 2021.

Engagements de la Communauté de Communes Sud Gironde

- Participation aux instances de concertation mises en place par Bordeaux Métropole

Partenaires

PETR Sud Gironde

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole –
CC du Sud Gironde- Guillaume Farigot

Prochaines échéances

- Année 2022 : études de faisabilité et concertation générale (avec les territoires, la population, les acteurs et partenaires locaux)
- Calendrier de mise en œuvre opérationnelle de la ZFE-m à définir courant 2022.

Transition écologique

3.2 / Accompagner une réflexion sur une orientation commune

"Stratégie Déchets 2027 "

L'enjeu de réduction de la production des déchets est un enjeu partagé au niveau national et, dans le cadre de la démarche de coopération engagée avec les territoires voisins de la Métropole, la prévention et la gestion des déchets ménagers est donc un des axes de travail commun.



Conformément aux orientations retenues collectivement lors de la réunion du 26 mars 2021 et rappelées dans le courrier du 30 mars 2021 adressé par le Président de Bordeaux Métropole à 12 collectivités : « **concernant les actions de prévention et de réduction des déchets, il est proposé que les territoires s'associent et coopèrent pour mener des actions conjointes**, avec le soutien souhaité de la Région. ».

Par ailleurs la question des choix et des équipements de traitement des déchets se pose à l'horizon 2028. Des études sont identifiées, dans une **volonté commune de s'associer pour réfléchir à un schéma à long terme sur le traitement des déchets**.

Engagements de Bordeaux Métropole

- Contribution financière à l'étude d'opportunité sur les modes de traitement à l'échelle du territoire girondin ; coordonnée par le SMICVAL. Elle intègre parmi les scénarii étudiés le maintien ou la fermeture de l'UVE de Cenon, dont les conditions feront l'objet d'une étude approfondie par la Métropole au 2ème semestre 2022 ;
- Contribution financière et aide à la définition, mutualisation de moyens puis réalisation d'actions communes en faveur de la réduction des déchets ménagers et d'accompagnement aux changements de comportement des habitants de la Gironde ;
- Garantir un prix unique de traitement des déchets résiduels, toutes choses égales par ailleurs, pour l'ensemble des partenaires ;
- Mettre en œuvre une gouvernance partagée pour le traitement des déchets à l'échelle du département.

Engagements du Sictom du Sud-Gironde

- Participer au groupe de travail mis en place entre les EPCI de gestion de déchets et Bx métropole
- Contribuer financièrement à l'étude d'opportunité sur les modes de traitement
- Présenter à chaque comité syndical les avancées de la nouvelle collaboration entre Bordeaux Métropole et le Sictom
- Etudier l'éventuelle contribution financière à la mutualisation des moyens de prévention

Partenaires

La Région
Autres EPCI de gestion des déchets et collectivités du territoire

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Hélène CURE
SICTOM du Sud Gironde

Prochaines échéances

- Septembre 2022 : COPIL (rendu) de l'étude des modes de traitement
- Fin 2023 : création de l'outil de gouvernance partagée (SPL,)
- 2024 / 2025 : validation du mode de traitement à l'échelle départementale et les coûts associés
- Fin de la DSP : outil commun, prix unique et gouvernance partagée

3.3 / Engager une collaboration active sur le renforcement de l'offre du Marché d'Intérêt National de Bordeaux en production locale

Depuis 1963, le Marché d'intérêt national (MIN) de Bordeaux Brienne assure des fonctions d'approvisionnement en produits alimentaires frais et non alimentaires pour le territoire métropolitain et son hinterland.

En 2010, le maintien du marché en cœur de ville a été acté. Ce dernier s'inscrit dans la Zone d'aménagement concertée (ZAC) Saint-Jean Belcier de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique.



Au regard des enjeux liés au maintien de la compétitivité du marché d'une part, et de ceux des politiques publiques métropolitaines d'autre part (économie, résilience agricole et alimentaire, mobilités, développement et aménagement durable...), un projet dédié à son développement a été mis en place par Bordeaux Métropole, en partenariat avec la régie gestionnaire du marché.

Parmi les objectifs visés, celui de positionner le MIN de Bordeaux Brienne en tant que pôle alimentaire durable, véritable « tête de pont » pour le territoire local et régional, est considéré comme majeur.

Pour cela, la coopération entre les territoires, en particulier avec la Communauté de communes du Sud Gironde, en est un levier.

Bordeaux Métropole et la Communauté de communes Sud Gironde, en lien avec la Régie du MIN de Bordeaux Brienne, souhaitent développer une collaboration active dans le cadre du développement du marché, en étudiant les axes de coopération possibles et les opportunités économiques qui pourront également bénéficier au développement des acteurs sud girondins.

Les champs visés pourraient être multiples :

- **Renforcement des flux d'approvisionnement entre le MIN et le territoire du sud Gironde dans une volonté de développer les circuits courts et de mise en valeur des productions locales/produits représentant la gastronomie locale** (ex. viande de bœuf de Bazas).
 - Flux Producteurs vers Grossistes du MIN
 - Flux Grossistes du MIN vers Commerçants
- **Partage des connaissances concernant la filière agro-alimentaire**, de ses besoins et perspectives d'évolution.
- **Création de liens entre les écosystèmes bordelais et sud girondin.**

Pour cela, un partage d'informations pour identifier les acteurs de la filière sur ce territoire, les productions et produits concernés ainsi que les modalités de vente/transport actuels est nécessaire.

Pour la CC du Sud Gironde il paraît intéressant d'examiner les synergies potentielles entre les programmes alimentaires des 2 territoires et d'identifier notamment, dans le cadre de l'approvisionnement local, les excédents de productions sur le Sud Gironde qui pourraient être orientés vers le MIN.

Engagements de Bordeaux Métropole

Intégrer cette action au programme de développement du MIN de Bordeaux Brienne.

Coordonner sa mise en œuvre avec la communauté de communes du Sud Gironde et la Régie autonome du MIN.

Engagements de la Communauté de Communes Sud Gironde

Co-piloter la mise en place de cette démarche avec Bordeaux Métropole et la Régie autonome du MIN.

Être le relai des partenaires présents sur le territoire sud girondin qui pourront y être associés.

Partenaires

Régie du MIN
PETR Sud Gironde
Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable (CCGAD) de Bordeaux Métropole
Chambre d'agriculture

Référents opérationnels

Bordeaux Métropole – Anne Camélato
CC du Sud Gironde- Cap Solidaire

Région Nouvelle-Aquitaine EPA Bordeaux Euratlantique, le cas échéant Cap Solidaire Pôle Territorial Sud Gironde SICTOM SUD-GIRONDE Auringleta Chambre d'Agriculture de la Gironde Département de la Gironde	
Prochaines échéances A compter de la signature de ce contrat : planifier des temps d'échanges dédiés, autour de thématiques qui seront abordées avec les partenaires de ces territoires Identifier la ou les initiatives qui pourraient être déclinées de façon opérationnelle.	

Transition écologique

3.4 / Objectif neutralité carbone 2050

<p>Bordeaux Métropole et le Pôle Territorial Sud Gironde s'engagent pour renforcer et accélérer la transition écologique et énergétique.</p> <p>Le Pôle territorial Sud Gironde porte le Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle des 5 communautés de communes du territoire en cours de finalisation. L'ambition est de respecter à minima les objectifs du SRADDET en matière de réduction des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre et des émissions de polluants atmosphériques. Pour cela, des actions en matière d'économie d'énergie à destination des différents secteurs, de développement des EnR et d'accompagnement des acteurs dans la transition écologique doivent être menées, en partenariat avec les acteurs compétents.</p> <p>Bordeaux Métropole porte un projet très volontariste pour atteindre la neutralité carbone à échéance 2050. Cette ambition se décline en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, production d'énergies renouvelables, séquestration carbone. Ceci passera par des orientations et actions en faveur de la réduction des consommations d'énergie et développement des énergies renouvelables, actions pour concilier aménagement et préservation de la nature et renforcer ainsi notre capacité de séquestration et de compensation carbone tout en luttant contre le changement climatique.</p> <p>Simultanément, pour atteindre cet objectif, une dynamique territoriale et interterritoriale va être engagée auprès des différents acteurs et territoires girondins (communes, acteurs publics et privés, associations, citoyens, milieu académique...).</p>		
<h4>Engagements de Bordeaux Métropole et du Pôle territorial Sud Gironde</h4> <p>Engager une collaboration active sur les sujets de la transition écologique et énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none">• élaboration conjointe des objectifs et des moyens d'atteindre l'ambition des deux territoires d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 ainsi que de devenir des territoires à énergie positive.• co-construction d'une méthode et forme de travail entre les territoires de manière opérationnelle au moyen d'outils de séquestration carbone à développer.• mobilisation des entreprises et formation des artisans sur l'utilisation de matériaux bio-sourcés et/ou locaux – mobilisation notamment dans le cadre des actions de rénovation (dont OPAH) de chaque territoire.• collaboration autour de l'évaluation climat des budgets de chaque EPCI (échange de méthodes et d'outils) <p>Cette collaboration se traduira par des échanges d'expériences et d'outils, par l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs, la mobilisation commune des acteurs publics et privés en matière de production d'énergie (EnR notamment), et la mise en place d'outils communs notamment pour la séquestration carbone etc. (à titre d'exemple coopérative carbone).</p>		
<h4>Partenaires</h4> <p>Bordeaux Métropole Pôle territorial Sud Gironde Communes, EPCI, SCoT et PCAET de Gironde Acteurs publics et privés des territoires Partenaires institutionnels : ADEME, Banque des territoires, Région, Département</p>	<h4>Référents opérationnels</h4> <p>Bordeaux Métropole – Isabelle GOURGUES et Virginie MEJRI Pôle territorial Sud Gironde – Isabelle PASSICOS et Marie DUMOND</p>	

Prochaines échéances

Dès juin 2022 :

- Echanges techniques et rencontres politiques notamment dans le cadre de la révision du Plan Climat Air Energie territorial de la Métropole et de la réflexion pour la définition d'une stratégie et structure locale de compensation/séquestration carbone.